

## Réunica Prévoyance

Malgré la refonte apportée aux données par la norme 4DS, les données Prévoyance évoluent peu car la structure S45 est préservée.

**Nous vous demandons notamment de considérer les 3 rubriques ci-dessous :**

**> Code organisme Prévoyance :**

rubrique S45.G05.00.005 : valeur = P0965 pour Réunica Prévoyance

**> Référence du contrat Prévoyance :**

rubrique S45.G05.00.001 : à renseigner par la valeur indiquée dans le courrier de paramétrage qui sera transmis au 4<sup>ème</sup> trimestre ou par celle fournie par nos services.

**> Code population de rattachement du salarié :**

rubrique S45.G05.00.003 : à renseigner par la valeur indiquée dans le courrier de paramétrage qui sera transmis au 4<sup>ème</sup> trimestre ou par celle fournie par nos services (code à 6 chiffres).

La notion de code délégataire de gestion, rubrique S45.G05.00.006, n'est pas utilisée par Réunica Prévoyance.

### Quelques précisions complémentaires

**Déclarer la portabilité des ex salariés relevant de l'ANI sur l'exercice de la déclaration, sans anticipation sur l'exercice suivant :**

- > Renseigner la rubrique S40.G01.00.002.001 : code Motif début de période valeur = 143 - maintien de cotisations prévoyance en période de chômage
- > Renseigner la rubrique S40.G01.00.004.001 : code Motif fin de période valeur = 144 - maintien de cotisations prévoyance en période de chômage

**Déclarer des salaires dans la rubrique S45 :**

- > **S45.G05.15.001.001**: indiquer le salaire brut général (l'ensemble des rémunérations perçues, y compris la somme isolée éventuellement)
- > **S45.G05.15.002.001**: indiquer le salaire brut prévoyance (qui sert à calculer les cotisations prévoyance)
- > **S45.G05.15.003.001**: indiquer la tranche A prévoyance

### **Anciennetés du salarié - rubriques S45.G01.05**

Bien qu'elles soient obligatoires, Réunica n'utilise pas ces données et nous préconisons de compléter par défaut par la valeur 01 les rubriques ci-dessous :

- > Rubrique S45.G01.05.001.001 code type ancienneté  
(ancienneté dans l'entreprise ou le groupe)
- > Rubrique S45.G01.05.001.002 code type unité d'expression de l'ancienneté (jour)
- > Rubrique S45.G01.05.002 ancienneté

Pour de plus amples informations, nous contacter par e-mail à

[demat\\_prevoyance@reunica.com](mailto:demat_prevoyance@reunica.com)

ou, à défaut, par téléphone le : 01 41 05 23 45

### **Pour les 2 institutions Prévoyance du Groupe ARPEGE**

(codes organismes P0945 et P9998), nous contacter par e-mail à

[cotprev67@groupe-arpege.com](mailto:cotprev67@groupe-arpege.com)

ou, à défaut, par téléphone le : 03 88 28 69 41